

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

7 décembre 2023

CONTRÔLER L'IMMIGRATION, AMÉLIORER L'INTÉGRATION - (N° 1943)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 665

présenté par

Mme Regol, Mme Chatelain, Mme Rousseau, Mme Taillé-Polian, M. Raux, M. Bayou et  
Mme Arrighi

-----

**ARTICLE 26 QUINQUIES**

Supprimer cet article.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Le groupe Écologiste-NUPES s'oppose à l'augmentation des moyens mis pour lutter contre le parcours migratoire des personnes en situation d'exil. Les auteurs de cet amendement pensent qu'il faut, a contrario, renforcer les moyens mis dans les politiques d'inclusion.